



Logement contre travaux

Par manex

le propriétaire du studio meublé ou je vie menace de me mettre dehors car je refuse de faire des travaux dans sa résidence secondaire ou ses appartements. Il a 2 restaurants a coté et va prétexter qu'il en a besoin pour loger son personnel. j'ai déjà accepté de travailler pour lui, je suis autoentrepreneur homme à tout faire. J'ai facturé certain de mes travaux à ses tarifs, et en ai offert d'autres. Je ne veux plus travailler pour lui, et je pense qu'il me mettra dehors dès que possible. Que puis je faire pour ne pas céder à son chantage et loger sans être dans l'angoisse d'être mis à la porte ? Le loyer est payé .

Par CJO

Le cabinet d'avocats justitia-omnes m'a super bien aidé.